

Politique d'Accueil des Personnes en Situation d'Handicap en Formation

En tant qu'organisme de formation certifié Qualiopi, je m'engage à garantir l'accessibilité de mes formations à tous les apprenants, y compris ceux en situation de handicap. Voici les étapes que je suis pour assurer cette accessibilité et adapter mes formations aux besoins spécifiques de chaque apprenant :

1. Prise de Contact Initiale

Avant de s'inscrire à une formation, le futur stagiaire est invité à me contacter, Christian DRAULT, en tant que référent handicap à : c.drault@csf-ac.fr pour me faire part de son handicap.

2. Entretien Téléphonique ou en Visio

Nous convenons ensuite ensemble d'un rendez-vous téléphonique ou en visio afin de bien comprendre les besoins du futur stagiaire. Cet entretien me permet d'évaluer les besoins de l'apprenant.

3. Contact avec AGEFIPH

Après avoir évalué les besoins du futur stagiaire, je prends contact avec l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées) afin de bénéficier de ressources supplémentaires et de conseils spécialisés pour adapter ma formation.

4. Proposition d'Aménagements

Sur la base des informations recueillies lors de l'entretien et en collaboration avec l'AGEFIPH, je propose des aménagements spécifiques à chaque étape de la formation pour la rendre accessible au FS. Ces aménagements peuvent inclure :

- Adaptation des supports de formation (formats numériques, etc.)
- Ajustement des méthodes pédagogiques (rythme des cours, etc.)
- Mise en place d'équipements spécifiques (aides techniques, etc.)

5. Validation des Aménagements et Inscription

Si le futur stagiaire est d'accord avec les aménagements proposés, je procède à son inscription à la formation.

6. Suivi et Évaluation Continue

Pendant toute la durée de la formation, je reste en contact avec le stagiaire pour m'assurer que les aménagements sont efficaces et pour effectuer des ajustements si nécessaire. Je fais régulièrement des points de suivi pour évaluer les progrès et le bien-être de l'élève.

Conclusion

Je m'engage à fournir un environnement d'apprentissage inclusif et accessible, permettant à chaque stagiaire de réussir sa formation malgré les défis liés à son handicap. Ma démarche proactive et ma collaboration avec des partenaires spécialisés me permettent de répondre de manière efficace et personnalisée aux besoins de chaque apprenant.

Pour toute question ou demande d'information supplémentaire concernant ma politique d'accessibilité et de handicap, merci de me contacter par mail à c.drault@csf-ac.fr